

# Avis de Course

## Championnat de Bretagne Optimist

### Dimanche 7 avril 2019

## Yacht Club de Saint Lunaire

#### 1. REGLES

La régate sera régie par :

1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)

1.3 Les règlements fédéraux. - le règlement du Championnat de Bretagne

- le présent avis de course,
- les instructions de course

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régate est ouverte uniquement aux Optimists Minimes inscrits sur la liste performance 2019. Des coureurs licenciés en Bretagne hors liste performance peuvent participer à la régate du championnat de

Bretagne, organisée dans leur département, sous réserve de l'accord de la Ligue sur proposition du CDV, de

l'entraîneur et du référent de série. La demande est à faire 15 jours avant au CDV concerné.

Les concurrents devront présenter au moment de leur inscription sur place :

- leur licence FF Voile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- une autorisation parentale pour les mineurs

**4. DROITS A PAYER** : 10 € sur place

#### 5. PROGRAMME

5.1 Inscription : de 9 h à 11h Briefing entraîneurs : 10 h 30

5.3 1<sup>er</sup> signal d'avertissement : 12 h 00 Avec manches à suivre

#### 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

- disponibles à l'inscription pour les entraîneurs des clubs et affichées.

**7. LES PARCOURS** : Type Construits (Trapèze)

#### 9. CLASSEMENT

Conformément au règlement du Championnat de Bretagne d'Optimist : Classement open.

La régate est validée à partir d'une course courue.

Classement selon le système de points à minima.

9.2(a) Moins de 3 courses validées, le classement général sera le total des scores dans toutes les courses.

(b) 3 à 5 courses validées, le classement général sera le total de toutes les courses en retirant la plus mauvaise.

#### 10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

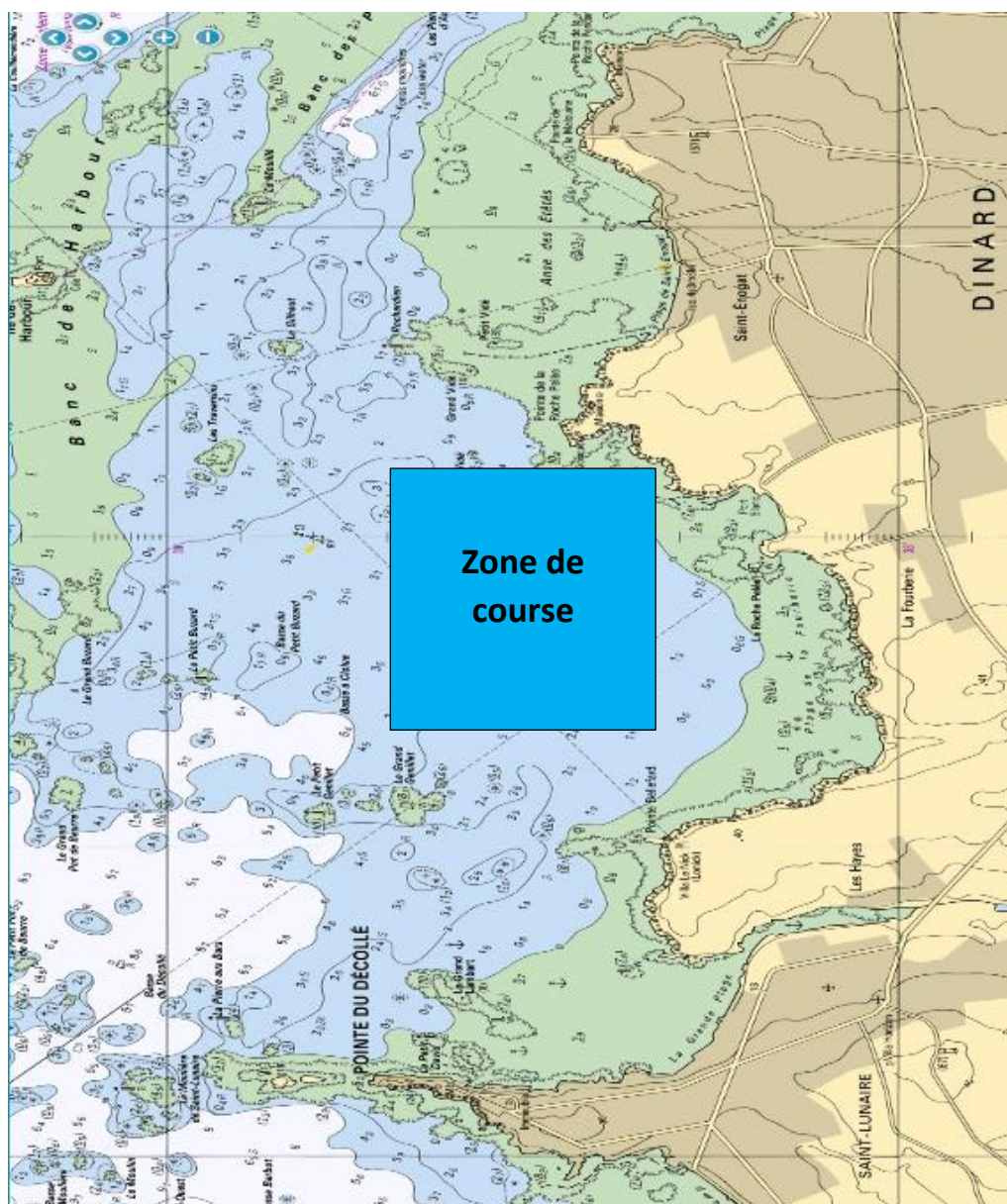
**11. PRIX** : Des prix seront distribués comme suit : 1<sup>er</sup>, 2<sup>eme</sup>, 3<sup>eme</sup> masculin et 1<sup>er</sup>, 2<sup>eme</sup>, 3<sup>eme</sup> Féminine

#### 12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'Autorité Organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES** : veuillez contacter : Alexandre Verger 02 99 88 51 57

Mise à l'eau des Zodiacs : A la plage



# Marées

7 avril 2019 PM : 9h22 BM : 16h17 coef 90